

Alexandre ZONATO  
19 ter rue de la Vallée Violette  
91640 FONTENAY LES BRIIS

Madame Sophie LE DREAN-QUENEC'H DU  
Commissaire Enquêteur  
Mairie de Guerlédan  
2 rue Sainte Suzanne  
22530 GUERLEDAN

Fontenay les Briis, le 10 Octobre 2018

**Objet : mise en 2x2 voies de la RN 164 à Mur de Bretagne**

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je suis propriétaire d'une maison d'habitation dans le hameau de Curlan, en bordure de la RD 35 ( en face de l'habitation de Mme LE SERGENT). Etant retraité, j'y séjourne fréquemment.

Mon propos n'est pas de contester le choix du projet de 2x2 voies mais de mettre en évidence les nombreuses nuisances générées, pour les riverains de la RD 35, dans la traversée du hameau de Curlan.

Du fait du positionnement de l'échangeur Est, de nombreux usagers supplémentaires seront amenés à emprunter cette voie et notamment les poids lourds ; surtout ceux se dirigeant vers la zone d'activité de Guergadic qui se développe considérablement.

Je souhaiterais donc vivement, pour alléger les nuisances subies par ce village, qu'une voie de desserte soit aménagée entre l'échangeur Est et la zone d'activité de Guergadic.

Vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à ce courrier, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

